



EN BREF

Bourses : le département de l'Orne double le montant pour les collégiens

Réuni en commission permanente le 29 janvier 2021, le conseil départemental de l'Orne (Normandie) a décidé de doubler le montant des bourses qu'il attribue chaque année aux élèves internes, externes et demi-pensionnaires des collèges publics et privés. La collectivité souhaite ainsi apporter une aide face aux "difficultés financières des familles, engendrées par la dégradation de la situation économique et sociale liée à la pandémie de Covid-19". Au titre de l'année scolaire 2020-2021, l'enveloppe financière du Département est ainsi de près de 523 500 € pour des bourses bénéficiant à 3 237 collégiens.

ACADÉMIES



CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFEDUC

Dépêche n° 645057



1 MIN DE LECTURE

Par [CYRIL DUCHAMP](#)

Publiée le 05/02/2021 à 16h05